

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
- dont suppléés 1
- dont représentés 6
Votants : 27
- dont « pour »: 27
- dont « contre »: 0
- dont abstention 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20170413-D2017140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le treize avril à 15 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 7 avril 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HEMAR Dominique, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme STUPNICKI Josiane ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, M. BAGUE patrice ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BERCHER Francis ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et M. BEHETS Jan suppléé par M. HEMAR Dominique,

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE.

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 87-1999 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés ;

Vu le décret n° 90-126 du 9 février 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs ;

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques ;

Vu le décret n°90-128 du 9 février 1990 portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ;

Vu le décret n°88-546 du 6 mai 1988 fixant la liste des établissements publics mentionnés à l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-351-012, en date du 16 décembre 2016, portant fusion des communautés de communes « Vallée de l'Ubaye » (CCVU) et « Ubaye Serre-Ponçon » (CCUSP) au 1^{er} janvier 2017 et création de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP) ;

Vu sa délibération 2017/54 en date du 24/01/2017 relative au tableau des emplois;

Considérant que suite à la refonte des cadres d'emplois des catégories C, il convient de mettre en conformité les grades figurant dans le tableau des effectifs ;

Vu l'organigramme de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » ;

Après délibéré,

- **DECIDE** d'approuver le tableau des effectifs suivant à compter du 1^{er} janvier 2017 ainsi qu'il figure en annexe 1 de la présente délibération.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au chapitre 012 du budget de la CCVUSP.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.



ANNEXE 1 : TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVU AU 31/12/2016

Filière administrative

SERVICE D'AFFECTATION	LIBELLE DES EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	N° Délibération et Date de création ou modification	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3
DIRECTION GENERALE	Directrice des services financiers	Attaché ou attaché principal	n°2008/55 du 30/06/2008	35	non
DIRECTION GENERALE	Directrice administration générale et ressources humaines	Attaché ou attaché principal	n°2016/120 du 16/12/2010	35	non
Administration générale	assistant administratif	Rédacteur, rédacteur principal 2ème classe, rédacteur principal 1ère classe	31/03/1992 modifié par 19/05/2000	35	non
Culture	responsable du service	Rédacteur, rédacteur principal 2ème classe, rédacteur principal 1ère classe	31/03/1992 modifiée par dél du 19/05/2000	35	non
charte forestière	animateur	chargé de mission catégorie A	n°2015/108 du 10/09/2015	17,5	oui
APN, nordique et alpin	secrétaire comptable et gestionnaire paie	Adjoint administratif territorial, Adjoint adm principal 2ème classe, Adjoint adm principal de 1ère classe	20/10/2006	35	non
Administration générale travaux et assainissement	secrétaire comptable	Adjoint administratif territorial, Adjoint adm principal 2ème classe, Adjoint adm principal de 1ère classe	02/04/2003	35	non
Administration générale travaux et assainissement	secrétaire comptable	Adjoint administratif territorial, Adjoint adm principal 2ème classe, Adjoint adm principal de 1ère classe	02/04/2003	35	non
Administration générale travaux et assainissement	secrétaire comptable	Adjoint administratif territorial, Adjoint adm principal 2ème classe, Adjoint adm principal de 1ère classe	21/12/2007	17,5	non
Administration générale	agent administratif	Adjoint administratif territorial, Adjoint adm principal 2ème classe, Adjoint adm principal de 1ère classe	2010/11 du 23/02/2010	35	non

Eau et assainissement	agent d'entretien	Agent de maîtrise territoriale, agent de maîtrise territoriale principal		35	non
Techniques	Rippeur	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	19/11/1993 modifiée par del 19/05/2000	35	non
Techniques	Agent de déchetterie	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	14/04/1983 modifiée par del 31/03/1998	35	non
Techniques	Conducteur benne om	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	28/11/1994 modifiée par del 19/05/2000	35	non
Techniques	Mécanicien	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	05/06/1984 modifiée par del 19/05/2000	35	non
Techniques	Agent de déchetterie	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	22/10/2002	35	non
Techniques	Agent de déchetterie	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	22/10/2002	35	non
Techniques	Agent de déchetterie	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	19/11/1993	35	non
Techniques	ambassadeur du tri	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	n°2015/109 du 10/09/2015	35	non
Techniques	agent d'entretien	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	20/12/2005	20	non
Techniques	Chauffeur rippeur	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,		35	non
Techniques	Rippeur	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	28/11/1994 modifiée par del 19/05/2000	35	non
REFUGE SPA	agent d'entretien	Adjoint technique territorial, Adj tech Principal de 2ème classe, Adj tech principal de 1ère classe,	n° 2016/38 du 22/03/2016	24	non